

# La diversité des ruralités

**Sylviane Le Guyader,**  
cheffe du pôle analyses et diagnostics territoriaux,  
Direction générale déléguée appui opérationnel et stratégique,  
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

En 2020, l'Agenda rural, feuille de route gouvernementale pour accompagner le développement des territoires, a acté une nouvelle définition des zones rurales. Il s'agit de ne plus définir l'espace rural comme ce qui n'est pas urbain, mais par ses propres caractéristiques, au premier rang desquelles la densité de population. Ainsi, selon la grille de densité communale de 2020 (voir carte), le monde rural réunit environ 30 % de la population et 80 % des communes françaises. Cependant, cette grille ne suffit pas à elle seule pour appréhender les dynamiques territoriales. C'est pourquoi l'Agence

nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a lancé en 2021 une étude visant à offrir une nouvelle lecture de la France rurale, en mettant en lumière la diversité de ses enjeux et de ses défis [1]. Ces travaux ont mis en évidence deux typologies distinctes, permettant de mieux cerner la réalité des territoires ruraux.

## Territoires ruraux et enjeux majeurs des politiques publiques

La première typologie classe les communes rurales de la France hexagonale selon six enjeux majeurs de politiques publiques : dynamiques démographiques, fonctions économiques, accessibilité et attractivité, dynamiques sociales et inégalités, profil de la population, caractéristiques du logement. Elle se structure en quatre familles qui montrent la diversité des ruralités :

- les ruralités résidentielles aisées et mixtes regroupent 10 300 communes

## L'ESSENTIEL

Les espaces ruraux sont multiformes et hétérogènes selon leur géographie et leur histoire. 30 % de la population vit dans les communes dites « bourgs ruraux », « rural à habitat dispersé » et « rural à habitat très dispersé ». Mais la ruralité ne se réduit pas à une question de densité. Une étude de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) donne une photographie plus précise des réalités démographiques, économiques et sociales des ruralités de l'Hexagone, utile pour éclairer la décision publique. Elle montre aussi le rôle central des équipements et des ressources territoriales pour faire face aux enjeux de transition notamment écologique.

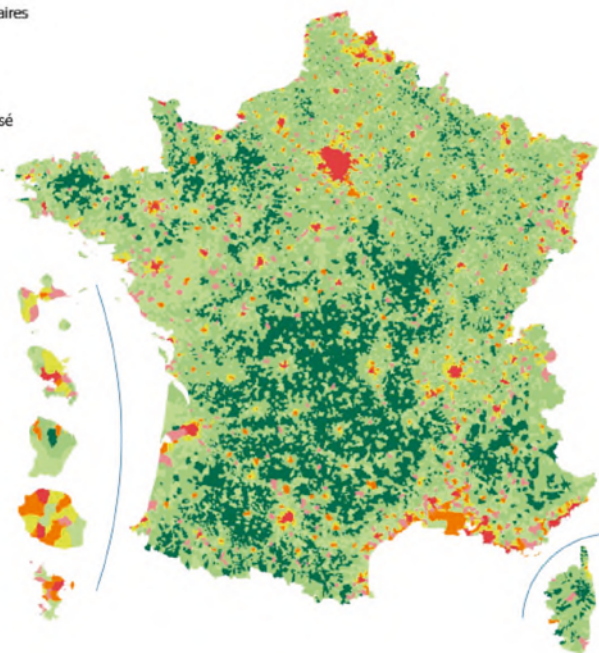
et 8,1 millions d'habitants. Ces espaces, souvent périurbains, se caractérisent par un dynamisme démographique, une croissance de l'emploi et une forte dépendance aux pôles urbains. Les besoins de mobilité pour accéder au travail et aux services y sont importants. Cette mobilité, associée à des logements souvent énergivores, renforce les risques de précarité énergétique des ménages, notamment dans les zones résidentielles mixtes, plus éloignées des villes et socialement moins favorisées ;

- les petites polarités<sup>1</sup> industrielles-artisanales et mixtes concernent 5 500 communes et 7,2 millions d'habitants. Ces territoires concentrent l'emploi, les équipements et les services de proximité, formant ainsi l'armature rurale. Leur maintien est déterminant pour l'avenir des espaces ruraux. C'est là que se déploie majoritairement le programme Petites villes de demain (voir article p. 11) ;

- les ruralités productives ouvrières et agricoles comptent 11 000 communes

## Grille de densité communale à 7 niveaux

- Grands centres urbains
- Centres urbains intermédiaires
- Ceintures urbaines
- Petites villes
- Bourgs ruraux
- Rural à habitat dispersé
- Rural à habitat très dispersé



Source : Document de travail, Insee, 2022.

et 4 millions d'habitants. Elles se distinguent par une forte proportion d'ouvriers et d'agriculteurs. Enclavées, elles cumulent aussi des indicateurs négatifs : perte de population, vieillissement, précarité des ménages. Ces territoires, lieux de résidence des actifs de l'économie productive rurale, ont des besoins en formation, accès à l'emploi et attractivité économique ;

- *les ruralités touristiques à dominante résidentielle et spécialisées* rassemblent 4 100 communes et 2,1 millions d'habitants. Leur vocation se traduit par une grande capacité d'accueil et une présence importante de résidences secondaires. Toutefois, le dynamisme migratoire et économique ne suffit pas à résorber des taux de chômage élevés. L'apport de revenus externes génère des emplois, mais pour partie précaires et saisonniers, peu rémunérés. Dans ces zones convoitées par les retraités aisés se pose la question de l'accès au logement pour tous, y compris hors saison.

Depuis 2003, on observe plusieurs évolutions : les petites polarités rurales jouent un rôle de plus en plus structurant ; les communes rurales de l'Ouest et de l'ex-région Rhône-Alpes connaissent un regain industriel ; les activités touristiques se développent dans les espaces les plus ruraux (Massif central par exemple) ; les ruralités résidentielles aisées comme mixtes progressent en périphérie des grandes villes, dans le Bassin parisien, les Hauts-de-France, le sillon lorrain, le sillon alpin et la vallée du Rhône.

### La ruralité face au défi des transitions

La seconde typologie met en lumière la contribution des ruralités aux enjeux de transition écologique et énergétique. Elle ne représente plus les « stocks » (population, logements, emplois, etc.), mais elle s'intéresse aux « flux de circulation » (personnes, biens, ressources, services), trop souvent décrits en creux. Trois dimensions sont prises en compte : l'espace et les ressources ; les activités et les entreprises, y compris agricoles ; les individus et leurs trajectoires de vie. Quatre groupes sont distingués :

- *les espaces agricoles engagés dans des transformations écologiques* représentent 31 % des établissements

publics de coopération intercommunale (EPCI) composés de communes rurales et 26 % des habitants de l'espace rural. On y voit d'importants changements du mode d'exploitation des ressources et du rapport au milieu, apportant de la valeur ajoutée, ainsi qu'une progression de l'industrie touristique ;

- *les espaces agricoles et industriels au cœur de la transformation du système productif* concernent 36 % des EPCI composés de communes rurales et 39 % des habitants de l'espace rural. Ils incluent des systèmes agricoles et industriels exportateurs et diversifiés, avec des savoir-faire et des spécialités rares ;

- *les systèmes agricoles et résidentiels contribuant au développement des espaces métropolitains* couvrent 18 % des EPCI composés de communes rurales et 19 % des habitants de l'espace rural. S'y trouvent les aires des métropoles régionales et parisiennes, avec un accueil résidentiel, des services, des grandes cultures et du maraîchage ;

- *les espaces agricoles et industriels diversifiés vers la production de biens communs environnementaux* représentent 14 % des EPCI composés de communes rurales et 16 % des habitants de l'espace rural. Ils se spécialisent dans les services environnementaux : production d'énergies renouvelables, traitement des déchets et de l'eau.

### Des évolutions démographiques et économiques différenciées

Entre 2010 et 2020, la population française a augmenté dans tous les territoires, à l'exception des zones rurales très peu denses. Le vieillissement de la population atteint tout l'Hexagone, avec des régions où les plus de 65 ans dépassent désormais les moins de 20 ans (Corse, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie). La part des moins de 20 ans diminue dans toutes les ruralités, sauf dans les ruralités résidentielles aisées. Les baisses les plus importantes se situent dans les ruralités touristiques spécialisées, les ruralités productives agricoles (où elle était déjà la plus faible) et ouvrières.

Si les tendances récentes se confirment, selon les projections 2050 de

l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la croissance démographique se concentrerait toujours plus sur la façade atlantique et sur le Sud, où le solde migratoire est excédentaire. L'entrée des *baby-boomers* dans le grand âge à partir de 2030 va accentuer le choc du vieillissement, limitant ainsi la hausse de la population.

Le dynamisme économique est moins marqué en milieu rural : entre 2015 et 2021, le taux d'emploi a augmenté de 0,04 % par an dans les communes rurales (+ 0,3 % dans les bourgs ruraux, - 0,2 % dans les zones rurales à habitat dispersé, - 0,9 % dans les zones rurales à habitat très dispersé), contre une hausse de 0,7 % pour l'ensemble de la France. Les ouvriers représentent 14,4 % des actifs occupés en milieu rural, contre 11,7 % au niveau national. Notons également que 17,1 % des emplois ruraux relèvent du secteur industriel.

L'indicateur de dépendance économique<sup>2</sup> est plus élevé en moyenne dans les territoires ruraux qu'en zone urbaine. Entre 2010 et 2021, il a progressé dans toutes les ruralités, les valeurs les plus élevées étant observées dans les ruralités touristiques, puis dans les ruralités productives agricoles.

### Le rôle central des équipements

Une étude conduite par l'ANCT et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) donne un éclairage sur les polarités des communes rurales [2]. Cette cartographie des centralités s'avère essentielle pour conduire des politiques publiques en zone rurale (projet d'aménagement ou revitalisation).

Les 10 700 centres d'équipements et de services recensés ont été classés par leur niveau d'offre – des centres locaux procurant une offre restreinte (coiffeur, école élémentaire, boulangerie, artisan du bâtiment) aux centres majeurs proposant les services les plus rares (spécialités médicales hospitalières, services sociaux, tribunaux, établissements universitaires, grands équipements sportifs et culturels). Plus de trois communes rurales sur quatre ne constituent pas un pôle

## L'accès aux services de santé et d'éducation

Éducation/Santé En %, selon la grille communale de densité	Part des communes sans école maternelle publique	Part des communes sans place d'accueil pour les jeunes enfants	Part des communes sans médecin généraliste
Bourgs ruraux	6,7	0,9	35,3
Rural à habitat dispersé	14,0	26,5	88,0
Rural à habitat très dispersé	9,5	65,9	96,7
Ensemble communes rurales	11,7	31,5	81,3
Ensemble des communes	10,7	27,8	74,0

Source : Insee, base permanente des équipements 2023.

d'équipements et de services. Il y a une forte disparité entre les bourgs ruraux, dont la moitié des communes sont classées « centres locaux », et les communes à habitat dispersé ou très dispersé : huit à neuf sur dix sont catégorisées « non centre ».

Fin 2023, plus de sept communes rurales sur dix ne comptaient aucun commerce de détail (contre six sur dix pour l'ensemble des communes)<sup>3</sup>. La situation varie selon les territoires : un bourg rural sur cinq, sept communes rurales à habitat dispersé sur dix et neuf à habitat très dispersé sur dix ne disposent pas de commerce. La situation s'améliore toutefois un peu dans le cas des bourgs ruraux.

En France hexagonale, le temps d'accès moyen à un pôle d'équipement et de services en voiture est d'environ 10 min. C'est moins de 5 min en milieu urbain, mais plus de 15 min en moyenne en milieu rural peu dense. Dans les territoires très peu denses, ce temps peut atteindre plus de 20 min, comme en Corse, dans l'ancienne région

Champagne-Ardenne, le Massif central ou les Alpes du sud.

Concernant la santé, une différence notable est observée entre les zones rurales et urbaines au niveau de l'implantation des médecins généralistes. Huit communes rurales sur dix en moyenne n'ont aucun médecin, mais avec de fortes disparités : 35 % des bourgs ruraux sont sans médecin, contre 88 % des communes rurales à habitat dispersé, alors que ce taux s'élève à 26 % pour les petites villes<sup>4</sup> (voir tableau 2).

Du côté de l'habitat, on note une part légèrement plus importante de logements vacants en milieu rural : 8,5 % contre 8,1 % pour l'ensemble des communes, un pourcentage qui atteint 10,4 % dans le rural à habitat très dispersé. La part des résidences secondaires est aussi plus élevée (15,9 % dans les communes rurales contre 9,7 % pour l'ensemble des communes). Le parc immobilier est particulièrement vieillissant : 20 % de logements ont été construits avant 1919 dans les communes

rurales, soit 8 points de plus par rapport à l'ensemble de la France. Il y a cependant une grande disparité entre les bourgs ruraux (14,1 %) et les zones rurales les moins denses (36,8 %)<sup>5</sup>. ■

1. Petites villes ou bourgs ruraux bénéficiant d'une concentration géographique d'activités (établissements industriels et/ou artisanaux).

2. L'indicateur de dépendance économique est le rapport entre la population des moins de 20 ans et plus de 60 ans, et la population en âge de travailler. Il est défavorable quand il y a plus de jeunes et de seniors que d'actifs.

3. Source : ACOSS-URSAFF, 2023.

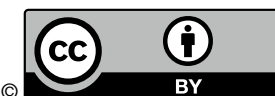
4. Source : Insee-Base permanente des équipements, 2023.

5. Source : Insee, Recensement 2021.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Agence nationale de la cohésion des territoires. *Synthèse de l'étude sur la diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires »*. Paris : ANCT, février 2023. En ligne : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2023-synthese-ruralites-synthese-de-letude-sur-la-diversite-des-ruralites-typologies-et>

[2] Inrae, Cesaer. « *Centralités : comment les identifier et quels rôles dans les dynamiques locales et intercommunales ?* ». Paris : ANCT, 2020. En ligne : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2020-synthese-centralites-synthese-de-letude-centralites-comment-les-identifier>



Cet article est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0. qui autorise sans restrictions l'utilisation, la diffusion, et la reproduction sur quelque support que ce soit, sous réserve de citation correcte de la publication originale.

La photo de cet article est protégée par le droit d'auteur et ne peut être réutilisée sans autorisation préalable.

